

## **NOUVEAUTE** Formation Inp

5, 6 février 2018 | Paris

### **Le restaurateur assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) ou maîtrise d'œuvre (AMOE) : introduction à ces nouvelles missions**

Domaine : Conserver-restaurer les biens culturels

Les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre ont fait leur apparition dans le paysage patrimonial il y a une dizaine d'années. Par méconnaissance, le restaurateur peut être amené à réaliser une assistance à maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre sans le savoir, ou au contraire ne pas vouloir s'engager dans une telle mission pensant ne pas être concerné ou compétent pour ces missions.

La formation aura pour objectif de démontrer que ce type de mission est tout à fait dans les compétences du professionnel de la conservation-restauration, ces connaissances et son expertise étant des valeurs ajoutées au processus décisionnaire de prise en charge des biens culturels et de leur préservation. Un minimum de notions est cependant indispensable à connaître avant de s'engager dans une mission d'AMO ou d'AMOE.

Pendant les deux jours, ces notions seront développées : définir et différencier les deux domaines (AMO/AMOE), identifier les acteurs concernés et la place de l'assistant à maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre au sein de cette chaîne de compétences. Les questions juridiques seront aussi abordées (responsabilités, contrats et assurances). La diversité des missions et de leur champ d'action, ainsi que l'intérêt d'y intégrer les restaurateurs seront mis en évidence au travers de plusieurs études de cas.

**Coordonnatrice** : Jeanne Cassier, conservation-restauration de sculptures.

**Intervenante** : Valérie Distretti, missions privées de maîtrise d'ouvrage *Vade'mecum*

### **Infos pratiques**

**Public concerné** : professionnels de la conservation-restauration, professionnels du patrimoine d'Etat et des collectivités territoriales.

**Date** : 5, 6 février 2018

**Durée** : 2 jours

**Lieu** : Inp, Paris

**Prix** : 420 euros ([voir les conditions d'inscription](#))

### **Inscriptions**

Bulletin d'inscription à envoyer à Céline Jabin ([formation.permanente.restaurateurs@inp.fr](mailto:formation.permanente.restaurateurs@inp.fr)) - Institut national du patrimoine département des restaurateurs – 124, rue Henri Barbusse 93300 Aubervilliers. Renseignements au 01 49 46 57 16/92

L'INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE (INP)

Siège social : 2, rue Vivienne 75002 Paris - N° d'agrément de formation : 1175P015775